

SENSIBILISATION HANDICAP PSYCHIQUE ET VIEILLISSEMENT



DES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION GÉNÉRALE SUR CE QU'EST LE HANDICAP PSYCHIQUE ET SES CONSÉQUENCES SUR LA SITUATION DE LA PERSONNE ÂGÉE



Crehpsy Hauts-de-France
Parc Eurasanté Est
235 avenue de la Recherche
Entrée B - Étage 4
59120 Loos

Immeuble « Les Capets »
3 rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 Amiens

Mise en page : Cyril Grosjean
Rédaction : Crehpsy Hauts-de-France

Janvier 2022

Crédits images
Crehpsy Hauts-de-France
dehweh - stock.adobe.com

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

Règlement général sur la protection des données

Les données transmises au Crehpsy Hauts-de-France dans le cadre du fonctionnement des actions de sensibilisation seront conservées et seulement utilisées par le Crehpsy Hauts-de-France. Nous nous engageons à les conserver pour un usage interne et à ne jamais les diffuser à des partenaires. Le recueil de ces données a pour but votre inscription à une action de sensibilisation et l'organisation de celle-ci. Ces données seront conservées dix ans. Vous disposez d'un droit d'accès, permettant la rectification ou la suppression de ces données, en vous adressant au Crehpsy Hauts-de-France.

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

POURQUOI UNE SENSIBILISATION ?

En réponse aux demandes des établissements et institutions, et malgré le contexte sanitaire lié à la lutte contre le Coronavirus, le Crehpsy a animé 32 actions de sensibilisation en 2020.

685 professionnels travaillant principalement dans les secteurs sociaux et médico sociaux ont pu en bénéficier.

Le Crehpsy propose aujourd'hui d'élargir ses actions de sensibilisation sur la thématique du « handicap psychique et vieillissement » au regard de l'évolution des publics et des besoins des professionnels.

L'action de sensibilisation intéresse les établissements et les personnes qui y participent pour plusieurs raisons.

L'avancée en âge des personnes en situation de handicap psychique est soumise aux règles du vieillissement commun ; les préjugés demeurent avec des conséquences négatives pour les personnes et leurs proches.

La mixité des publics vieillissants en institution peut poser problème, au sens où l'accompagnement est différent. Pour autant, les problèmes de santé mentale sont souvent mal repérés par les professionnels de santé et par les personnes âgées elles-mêmes : « quelles particularités dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique vieillissantes ? », « qu'est-ce qui relève du trouble psychique et qu'est-ce qui relève du syndrome gériatrique ? »...

Son objectif et les modalités pédagogiques correspondent à un besoin

L'action de sensibilisation apporte des éléments de compréhension générale sur ce qu'est le handicap psychique et ses conséquences sur la situation de la personne âgée. Elle dure trois heures et est destinée à tous les établissements, services ou organismes qui souhaitent en bénéficier. Elle est animée par un professionnel qui a une expérience significative dans le champ du handicap psychique. Elle repose sur des méthodes pédagogiques participatives et des supports variés (extraits vidéos, diaporamas...). Cette action se veut accessible à tous.

C'est un moyen pour partager un langage commun.





COMMENT S'INSCRIRE À UNE SENSIBILISATION ?

Vous accueillez des personnes concernées ou vous vous intéressez à la notion de handicap psychique, vous pouvez bénéficier d'une action de sensibilisation.

Vous souhaitez suivre une sensibilisation « handicap psychique et vieillissement » de manière individuelle ou seulement quelques professionnels de votre équipe sont concernés : inscrivez-vous aux sessions prévues au Crehpsy dans différents territoires des Hauts-de-France.

Cette action est financée par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

Pour connaître les dates et lieux de l'action de sensibilisation vous pouvez vous rendre sur le site du Crehpsy.

Handicap psychique
et vieillissement

D'autres thématiques peuvent être abordées dans un cadre de sensibilisation au Crehpsy.

Handicap psychique
et addictions

Handicap psychique
et emploi

Sensibilisation au
handicap psychique

LA SENSIBILISATION HANDICAP PSYCHIQUE ET VIEILLISSEMENT

DES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION GÉNÉRALE SUR CE QU'EST LE HANDICAP PSYCHIQUE ET SES CONSÉQUENCES SUR LA SITUATION DE LA PERSONNE ÂGÉE.

Objectifs // Contenu // Modalités pédagogiques

SENSIBILISATION

HANDICAP PSYCHIQUE ET VIEILLISSEMENT

DURÉE

3 Heures

PUBLIC

Tout public

PRÉ-REQUIS

Aucun

ANIMATION

Psychologue spécialisé(e) dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

TARIF

L'action de sensibilisation est financée par l'ARS Hauts-de-France sur une enveloppe budgétaire dédiée aux actions d'information sur le handicap psychique

OBJECTIFS

1. Appréhender les principales définitions
2. Se familiariser avec la spécificité de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap psychique vieillissante

CONTENU

Tour de table / Présentations / Attentes

Statistiques et éléments de contexte sur la santé mentale et la prise en charge des personnes en situation de handicap psychique vieillissantes (PA PSY).

Le handicap psychique : définitions, représentations, éléments de la loi de 2005, philosophie d'accompagnement.

Repérage des principales manifestations des troubles psychiques chez une personne vieillissante.

Préconisations : éléments ou contexte favorisant un accompagnement adapté.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Jeux du vrai/faux

Apports théoriques sur diaporama

Exemples concrets

Méthodes d'animation favorisant la participation

Distribution de supports pédagogiques.



Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins par mail à contact@crehpsy-hdf.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

Vous avez des questions sur l'action de sensibilisation, vous pouvez prendre contact avec nous.

 contact@crehpsy-hdf.fr

 **03 20 16 56 10**

Groupement de coopération médico-sociale financé
par l'Agence Régionale de Santé





Parc Eurasanté Est
235 avenue de la Recherche
Entrée B - Étage 4
59120 Loos

Immeuble « Les Capets »
3 rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 Amiens

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

